VAL'TECH

Notice Originale - Manuel de l'utilisateur
Démonte-pneus VL

CE-808 / CE-812 / CE-850







CE	Cet appareil est conforme aux dispositions de la directive européenne conformément à la directive 2006/42/UE, concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux machines et au droit du travail.

1. INTRODUCTION 4
1.1. Domaine d'utilisation 5
1.2. Garantie 5
2. SÉCURITÉ 6
2.1. Consignes de sécurité 6
2.2. Avertissements 7
3. IDENTIFICATION 8
4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 13
5. TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE 14
5.1. Réception 14
5.2. Déballage 14
5.3. Manutention 14
5.4. Stockage 15
5.5. Expédition 15
6. INSTALLATION 16
6.1. Forfait installation 16
6.2. Positionnement 16
6.3. Fixation 16
6.4. Branchement électrique 17
6.5. Branchement pneumatique 17
7. UTILISATION 18
7.1. Démarrage 18
7.2. Détalonnage 18
7.3. Démontage 19
7.4. Montage 20
7.5. Arrêt 20
8. ENTRETIEN 21
8.1. Programme 21
8.2. Nettoyage 21
8.3. Glissières 22
8.4. Huile 22
8.5. Courroie 22
9. PANNES ET REMÈDES 23

10. FIN DE VIE.....24
11. CONTACT.....24
12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE26

1. INTRODUCTION

Lire attentivement ce manuel car il contient toutes les informations nécessaires à l'identification, l'installation, l'utilisation et l'entretien de cet appareil dans des conditions respectant les normes de sécurité. Toute négligence à cet égard peut entraîner des blessures ou des dégâts matériels.

Conserver ce manuel à portée de l'appareil car il fait partie intégrante de celui-ci. En cas de revente, ce manuel doit obligatoirement être transmis à l'acheteur.

Ce manuel est considéré comme lu et doit être mis à disposition du personnel qui utilise l'appareil.

Noter le numéro de série dans ce manuel afin d'assurer la traçabilité de l'appareil en cas de panne, de demande de pièce de rechange, de vente ou même de vol. Noter également ce numéro sur une feuille séparée qui soit conservée dans un endroit sûr.

Un entretien approprié, des soins et des contrôles constants sont essentiels pour le bon fonctionnement, la performance optimale et la longévité de l'appareil. Pour cette raison, il est important de noter régulièrement toutes les interventions effectuées sur l'appareil, les différents entretiens et respecter tout ce qui est présenté dans ce manuel.

Toutes les informations, illustrations et spécifications présentes dans ce manuel sont basées sur les dernières données disponibles à la date de publication. Nous nous réservons le droit de modifier ce manuel à tout moment et sans préavis.

Ce manuel et son contenu sont la propriété du fabricant, il est interdit de le copier ou de le reproduire sous quelque forme que ce soit, en partie ou en totalité sans notre accord préalable écrit.

Numéro de série :

1.1. Domaine d'utilisation

Cet appareil est conçu pour être utilisé à des fins uniquement professionnelles nécessitant l'usage de celui-ci. Toute autre utilisation est contraire à l'usage « normal » de cet appareil. Le constructeur décline toute responsabilité quant aux dommages matériels ou corporels résultant d'un usage non « normal », les risques étant donc de la responsabilité de l'utilisateur. L'usage « normal » implique le respect des règles écrites dans ce manuel.

Cet appareil doit être utilisé, entretenu et remis en état par des personnes compétentes et formées sur ce type d'appareil. Toujours respecter les consignes de prévention des accidents, ainsi que les réglementations générales en matière de sécurité et de médecine du travail. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant d'une modification apportée à l'appareil sans notre accord.

1.2. Garantie

Pour connaître nos conditions de garantie, consulter nos Conditions Générales de Vente.

2. SÉCURITÉ

2.1. Consignes de sécurité

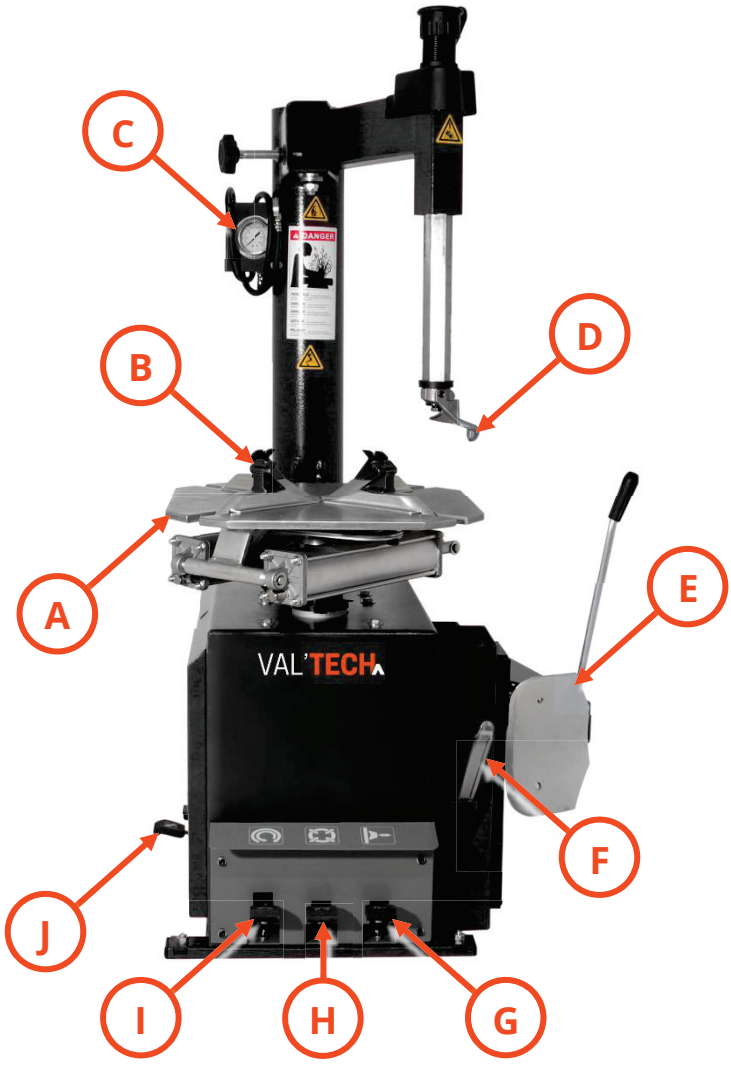
- Lire attentivement ce manuel.
- Ne pas utiliser sans avoir eu de formation préalable.
- Tenir l'appareil hors de portée des enfants.
- Ne pas démonter ou modifier l'appareil sous quelque forme que ce soit et en particulier les systèmes de sécurité.
- Ne pas utiliser l'appareil au-delà de ses limites.
- Faire réparer votre appareil par nos techniciens ou des techniciens agréés.
- Ne pas utiliser ou intervenir sur l'appareil en cas de fatigue excessive ou sous l'emprise de médicaments, de stupéfiants ou toute autre substance réduisant la vigilance.
- Maintenir l'appareil et sa zone d'utilisation propres et absents de tout corps gras ou glissant.
- Ne pas verser de liquide directement sur l'appareil.
- Ne pas tirer sur les câbles électriques pour les débrancher.
- Ne pas débrancher l'appareil pour l'arrêter.
- Pour l'entretien :
 - Vérifier que l'appareil n'est plus sous tension et est débranché.
 - Couper l'arrivée d'air et vider l'air dans l'appareil avant de débrancher l'alimentation pneumatique.
 - Utiliser uniquement du matériel adapté.
 - N'utiliser que des pièces de rechange d'origine.

2.2. Avertissements

	**PIÈCES EN MOUVEMENT** Ne pas introduire une partie du corps ou un objet dans les pièces en mouvement.
	**RISQUE D'ÉLECTROCUTION** Ne jamais ouvrir l'appareil. Ne jamais utiliser l'appareil avec les mains ou les pieds humides. Ne jamais toucher les pièces électriques.
	**RISQUE D'ÉCRASEMENT** S'éloigner des zones où il y a un risque d'écrasement. S'assurer qu'aucun être vivant ou aucun objet ne puisse être écrasé.
	**RISQUE LIÉ AUX FLUIDES SOUS PRESSION** Toujours vérifier que le raccord est serré et que les flexibles sont correctement connectés.

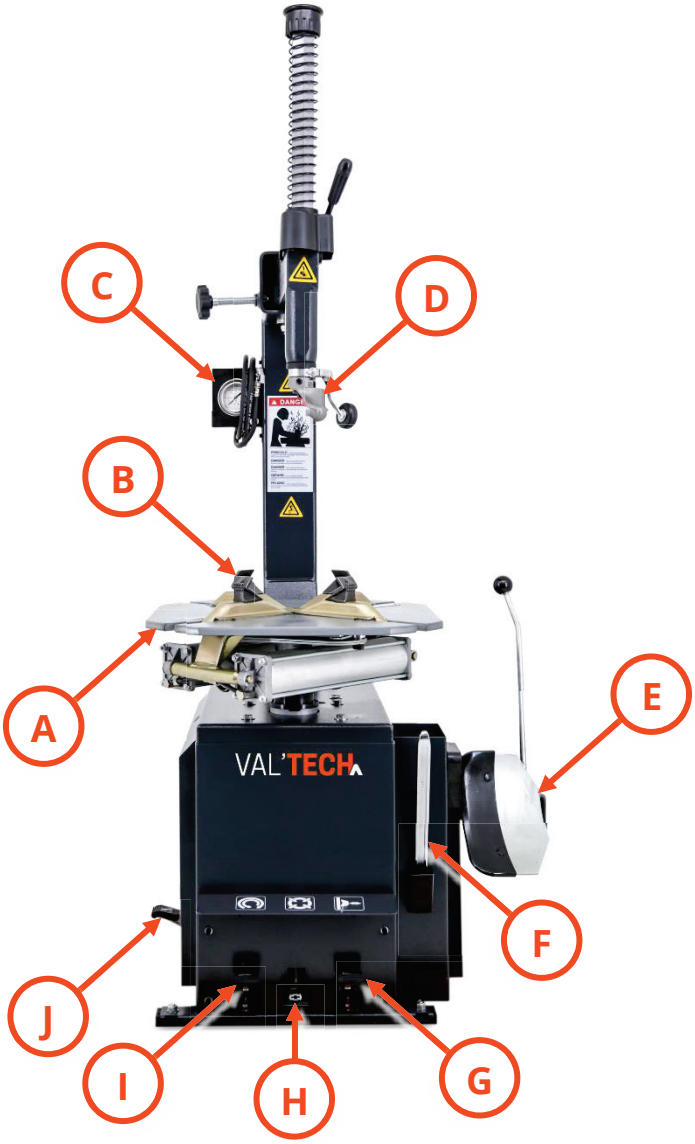
3. IDENTIFICATION

A808



A- Plateau tournant
B- Griffe
C- Manomètre de gonflage
D- Bec
E- Détalonneur
F- Levier
G- Pédale du détalonneur
H- Pédale de serrage des griffes
I- Pédale de rotation du plateau tournant
J- Pédale de gonflage

A812



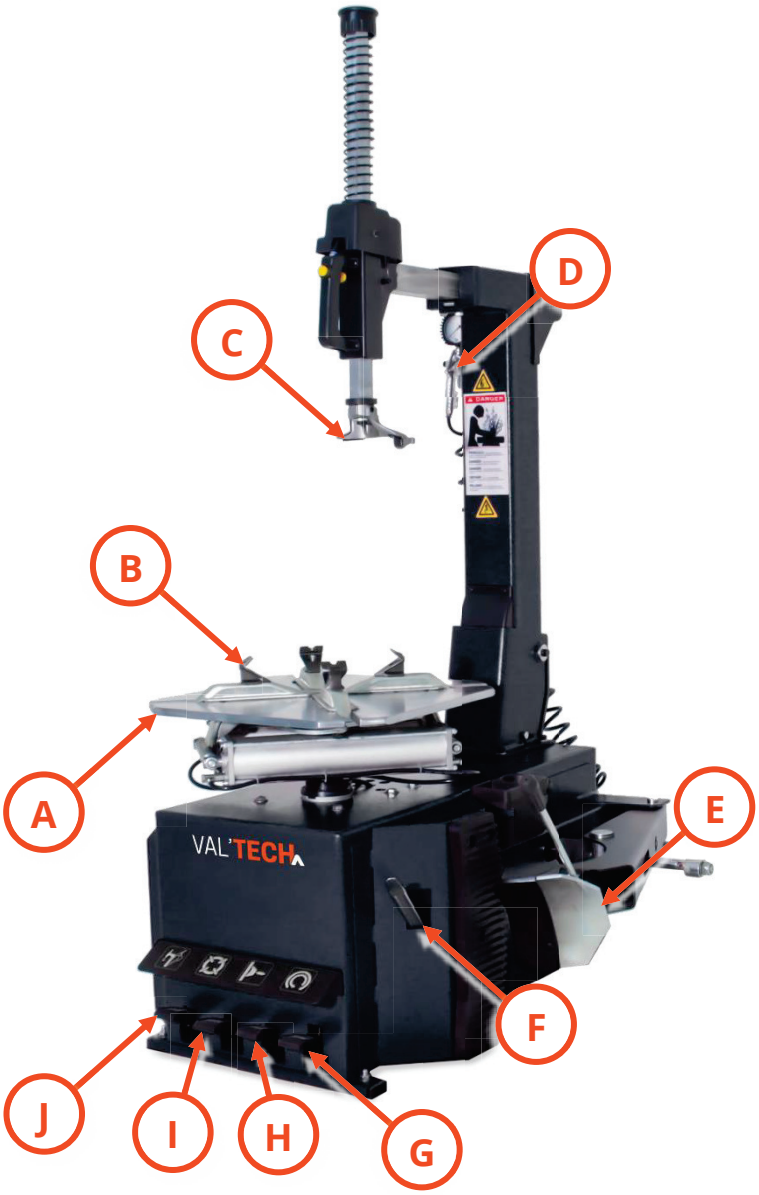
A- Plateau tournant
B- Griffe
C- Manomètre de gonflage
D- Bec
E- Détalonneur
F- Levier
G- Pédale du détalonneur
H- Pédale de serrage des griffes
I- Pédale de rotation du plateau tournant
J- Pédale de gonflage

A812-3



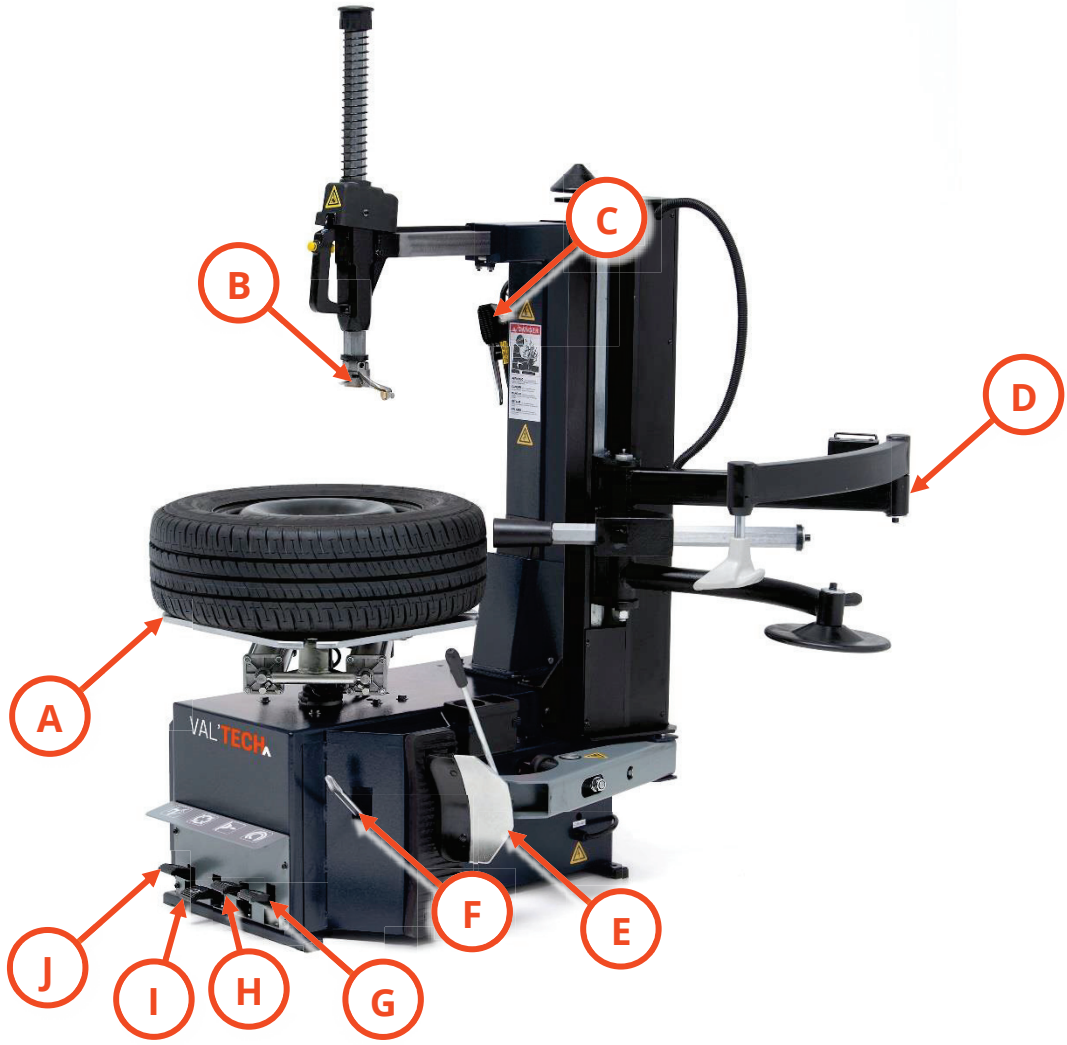
A- Plateau tournant
B- Helper
C- Manomètre de gonflage
D- Bec
E- Griffe
F- Détalonneur
G- Levier
H- Pédale du détalonneur
I- Pédale de serrage des griffes
J- Pédale de rotation du plateau tournant
K- Pédale de gonflage

A850



A- Plateau tournant
B- Griffe
C- Bec
D- Poignée de gonflage
E- Détalonneur
F- Levier
G- Pédale de rotation du plateau tournant
H- Pédale du détalonneur
I- Pédale de serrage des griffes
J- Pédale du bras de montage/démontage

A850-2



A- Plateau tournant
B- Bec
C- Poignée de gonflage
D- Helper
E- Détalonneur
F- Levier
G- Pédale de rotation du plateau tournant
H- Pédale du détalonneur
I- Pédale de serrage des griffes
J- Pédale du bras de montage/démontage

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MODÈLE	A808M	A812	A812-3	A850A	A850A-2
TENSION D'ALIMENTATION	230 V 50 Hz	380 V 50 Hz			
PUISSANCE MOTEUR	1.1 kW				
PRESSION DE SERVICE	8 à 10 BAR				
FIXATION EXTERNE DE LA JANTE	11 à 21"	11 à 21"		11 à 22"	
FIXATION INTERNE DE LA JANTE	12 à 22"	12 à 23"		12 à 24"	
DIAMÈTRE MAX. ROUE	37" (940 mm)	38" (965 mm)		39" (1000 mm)	
LARGEUR MAX. ROUE	10" (255 mm)	11" (280mm)		11" (280mm)	
FORCE DÉTALONNEUR	2500 kgf				
POIDS NET	176 kg	190 kg	236 kg	230 kg	308 kg
POIDS BRUT	202 kg	216 kg	270 kg	256 kg	343 kg
DIMENSIONS (mm)	1300x820 x1600	1300x820 x1600	1300x950 x1600	1300x820 x1600	1300x950 x1600
DIM. COLIS (mm)	1300x820 x1720	1300x820 x1720	1300x950 x1720	1300x820 x1720	1300x950 x1720

Les appareils alimentés en triphasé peuvent être proposés en version monophasée.

5. TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE

ATTENTION
Porter des chaussures de sécurité et des gants de protection.

5.1. Réception

Malgré tous les contrôles effectués avant la livraison, il y a toujours la possibilité que quelques anomalies surviennent durant le transport. Pour cette raison, avant la mise en service, l'appareil doit être contrôlé pour vérifier les éventuels dommages.

De plus, il faut observer celui-ci pendant les premières heures de fonctionnement pour déceler toute anomalie.

Ne pas utiliser votre appareil en cas de dommage ou d'anomalie détectée, merci de contacter votre revendeur.

5.2. Déballage

1. Retirer les emballages.
2. Désolidariser l'appareil de sa palette.
3. S'assurer que tous les éléments de l'appareil sont bien fixés et que celui-ci n'a pas été endommagé.
4. Retirer l'appareil de sa palette en le soulevant.

Conserver l'emballage pour tout transport futur et pendant la période contractuelle de garantie. Toutefois, les différents éléments de l'emballage sont à recycler conformément à la législation locale en vigueur.

5.3. Manutention

Avant toute manutention, débrancher l'appareil et s'assurer qu'aucun accessoire ou qu'aucune roue ne soit équipée sur l'appareil.

Avec palette
Déplacer l'appareil à l'aide d'un chariot élévateur ou d'un transpalette.
Soulever l'appareil de sa palette avec des sangles et un moyen de levage approprié.

Sans palette
Soulever et déplacer l'appareil de sa palette avec des sangles et un moyen de levage approprié.

5.4. Stockage

Emballage
Les emballages doivent être stockés dans un endroit couvert, à l'abri d'une exposition directe aux rayons du soleil et de l'humidité, à une température comprise entre -10°C et +40°C.

Appareil
En cas de stockage pour de longues périodes, débrancher du réseau électrique et pneumatique, et couvrir l'appareil dans un endroit sec, propre, abrité ayant une température ambiante comprise entre 0°C et +50°C et une humidité relative entre 0% et 70%.

Ne pas superposer les colis.

5.5. Expédition

1. S'assurer que l'appareil ne présente pas de pièces non fixées.
2. Placer l'appareil sur sa palette d'origine.
3. Fixer l'appareil à sa palette.
4. Emballer l'appareil.

Pour éviter toute détérioration, ne pas superposer un autre colis sur l'emballage. Toujours garder l'appareil droit pendant le transport.

6. INSTALLATION

ATTENTION
Porter des chaussures de sécurité et des gants de protection.

6.1. Forfait installation

Nous proposons l'installation de l'appareil dans vos locaux.

Les conditions d'installation sont :
- Branchement électrique et pneumatique à moins de 3 mètres de l'appareil.
- Pas de cloison ni de plafond à traverser pour le branchement.
- Mise en conformité de votre local et de votre installation électrique et pneumatique à votre charge.
- Installation électrique équipée d'un disjoncteur courbe D, adapté à l'intensité de courant du moteur électrique à votre charge.

Pour bénéficier du forfait installation, merci de nous contacter.

6.2. Positionnement

Il est obligatoire de choisir l'emplacement de l'appareil en respectant la législation locale en vigueur.

L'appareil doit être installé dans un local :
- Ayant un support plat, ferme et horizontal (inclinaison < 5°).
- À l'air propre et frais.
- Ayant une température ambiante comprise entre 0°C et 50°C.
- Non soumis au gel.
- Suffisamment éclairé.

L'appareil doit avoir un espacement d'au moins 50 cm autour de lui.

ATTENTION
Dans le cas d'une installation dans d'autres conditions que celles indiquées ci-dessus, contacter nos techniciens.

6.3. Fixation

Il est conseillé de fixer l'appareil au sol avec des vis d'ancrage M8 par les pattes de fixation prévues.

6.4. Branchement électrique

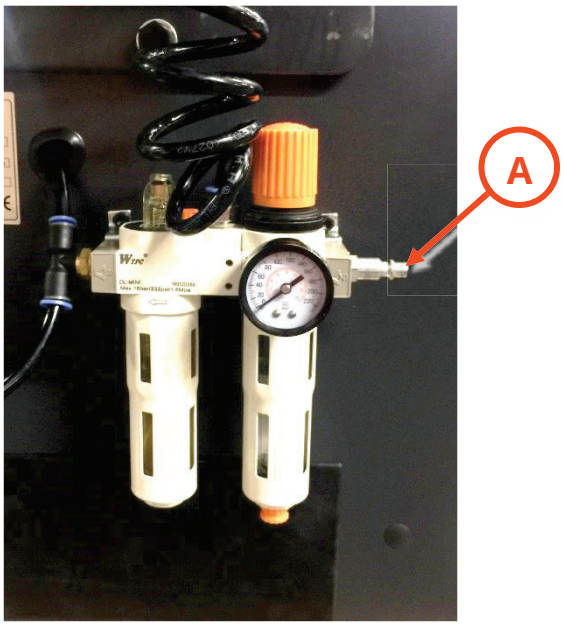
ATTENTION
Pour vérifier ou mettre en conformité votre installation électrique avec l'appareil, contacter un électricien.
Un branchement électrique incorrect peut endommager votre appareil.

Toujours connecter l'appareil à une installation électrique équipée d'un disjoncteur courbe D, adapté à l'intensité de courant du moteur électrique (voir plaque de fabrication).

Brancher la fiche électrique du câble d'alimentation de l'appareil à une prise adaptée. Placer le câble d'alimentation de manière à éviter toute chute.

6.5. Branchement pneumatique

Brancher l'appareil à une installation adaptée et équipée d'un raccord rapide par le raccordement pneumatique **A**.



7. UTILISATION

ATTENTION
Lire attentivement les consignes de sécurité.

7.1. Démarrage

Brancher l'alimentation électrique et pneumatique pour démarrer l'appareil.

7.2. Détalonnage

Nota
Équiper le détalonneur de sa protection en plastique lors du détalonnage d'une roue équipée d'une jante alliage.

1. Placer l'extérieur du pneumatique du côté du détalonneur.

ATTENTION
Ne jamais détalonner le pneu au niveau de la valve de gonflage.

2. Placer le détalonneur sur le pneu au ras de la jante.
3. Appuyer sur la pédale du détalonneur.
4. Lâcher la pédale une fois le détalonneur entré entièrement.
5. Répéter cette opération tout autour du pneu.
6. Répéter ces opérations sur l'intérieur du pneu.

7.3. Démontage

Nota
Équiper les griffes de leurs protections en plastique lors du démontage d'une roue équipée d'une jante alliage.

1. Pivoter le bras du bec vers l'arrière.
2. Poser la roue côté intérieur sur le plateau tournant.
3. Selon le type de jante, bloquer la roue par l'intérieur ou l'extérieur. Appuyer une fois sur la pédale de serrage des griffes pour ouvrir ou fermer les griffes.

Nota
Pour les jantes en alliage, il est conseillé de bloquer la roue par l'extérieur.

4. Pivoter le bras du bec au-dessus de la roue.
5. Placer le bec sur le pneu au ras de la jante.
6. Bloquer le bras et le bec.

Nota
Équiper le levier de sa protection en plastique lors du démontage d'une roue équipée d'une jante alliage.

7. Avec l'aide du levier, placer le talon extérieur sur la droite du bec et le maintenir en position.
8. Tourner le plateau tournant dans le sens horaire en appuyant sur la pédale de rotation du plateau tournant. Faire une rotation complète jusqu'au démontage du talon extérieur. Retirer le levier à l'approche du bec.

ATTENTION
Si le talon du pneu se bloque dans le bec, tourner sur quelques centimètres dans le sens antihoraire pour le débloquer en levant la pédale.
Toujours tourner dans le sens horaire pour le démontage d'un pneu.

9. Retirer la chambre à air du pneu si le pneu en est équipé.
10. Répéter ces opérations pour le talon intérieur.

7.4. Montage

1. Placer le talon intérieur sur la jante en veillant à ce qu'il se place dans la base creuse du côté du bec de l'appareil.
2. Pivoter le bras du bec au-dessus de la roue.
3. Placer le bec au ras de la jante.
4. Bloquer le bras et le bec.
5. Placer le talon sur le bec sur la partie gauche du bec et sous le bec sur sa partie droite.
6. Faire tourner le plateau dans le sens horaire. Continuer l'opération jusqu'au talonnement.
7. Répéter l'opération sur le talon extérieur.

7.5. Arrêt

Débrancher l'alimentation électrique et pneumatique pour arrêter complètement l'appareil.

ATTENTION
Couper l'alimentation en air et vider l'air dans l'appareil avant de débrancher l'alimentation pneumatique.

8. ENTRETIEN

ATTENTION
Lire attentivement les consignes de sécurité.

8.1. Programme

RÉCURRENCE	OPÉRATION
Toutes les semaines	Nettoyer, graisser l'appareil et vider l'épurateur.
	Vérifier l'état général de l'appareil (serrage, fixation, usure, etc.).
Tous les mois	Resserrer les vis des glissières.
	Vérifier le niveau de lubrifiant pour outillage pneumatique.
	Vérifier la tension de la courroie.
Tous les 3 mois	Nettoyer le lubrificateur, le silencieux et le clapet anti-retour.

8.2. Nettoyage

Toutes les semaines
Nettoyer l'appareil au jet d'air comprimé et un chiffon sec.
Nettoyer le plateau tournant avec du détergeant ou un produit non inflammable.
Vider et nettoyer l'épurateur.

Tous les 3 mois
Nettoyer le lubrificateur.

ATTENTION
Cette procédure doit être réalisée par du personnel spécialisé.

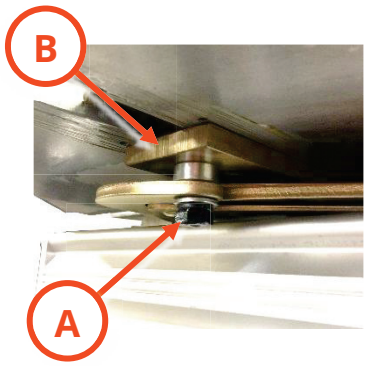
Nettoyer le silencieux de la soupape de commande et le clapet anti-retour.

Nota
Le silencieux doit être nettoyé avec de l'eau et séché à l'air comprimé.

8.3. Glissières

Resserrer les vis **A** des glissières du plateau tournant.

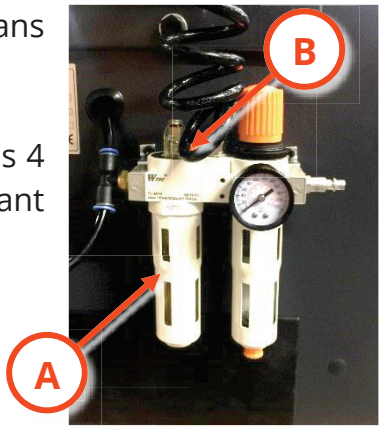
Graisser les glissières des griffes **B**.



8.4. Huile

Vérifier le niveau de lubrifiant pour outillage pneumatique dans le lubrificateur **A**. Ajuster le niveau si nécessaire.

Régler le débit de lubrification en tournant la vis **B**. Toutes les 4 fois où le détalonneur est dépressurisé, une goutte de lubrifiant doit apparaître.



8.5. Courroie

ATTENTION
Cette procédure doit être réalisée par du personnel spécialisé.

1. Désolidariser le panneau latéral gauche.
2. Desserrer les boulons du moteur et tendre la courroie en le déplaçant.
3. Resserrer les boulons.

9. PANNES ET REMÈDES

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le plateau tournant ne tourne que dans un sens.	• Inverseur défectueux.	✓ **Le remplacer**.
Le plateau tournant ne tourne pas.	• Courroie détendue ou usée. • Pédale défectueuse. • Inverseur défectueux. • Moteur défectueux. • Branchement électrique défectueux.	✓ La tendre ou la remplacer. ✓ **La remplacer**. ✓ **Le remplacer**. ✓ **Le remplacer**. ✓ Vérifier le câblage.
Les griffes ne serrent pas le pneu.	• Griffes usées. • Pistons défectueux.	✓ **Les remplacer**. ✓ **Le remplacer**.
Il y a des fuites d'air.	• Joint défectueux. • Pièce défectueuse. • Raccord non serré.	✓ **Le remplacer**. ✓ **La remplacer**. ✓ Le serrer.
Le plateau tournant se bloque lors du démontage ou montage du pneu.	• Courroie détendue.	✓ La tendre.
Les griffes serrent ou desserrent lentement.	• Silencieux bouché.	✓ Le nettoyer ou **le remplacer**.
Le bec touche la jante lors du démontage ou montage d'un pneu.	• Bras du bec déréglé ou défectueux. • Vis du bras du bec desserrés.	✓ Le régler ou **le remplacer**. ✓ Les serrer.
La pédale reste bloquée en position.	• Ressort de pédale défectueux.	✓ **Le remplacer**.
Le détalonnage est difficile.	• Silencieux bouché. • Joint torique de l'arbre usé. • Joint torique du piston usé. • Joint chevron du piston usé.	✓ Le nettoyer ou **le remplacer**. ✓ **Le remplacer**. ✓ **Le remplacer**. ✓ **Le remplacer**.

En cas de panne récurrente ou insoluble, contacter le S.A.V.

10. FIN DE VIE

Conformément à la directive européenne 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques « DEEE », et sa transposition dans la législation locale en vigueur, les appareils électriques hors d'usages doivent être collectés à part et être soumis à un recyclage respectueux de l'environnement.

Plus de 90% des composants de votre appareil sont recyclables ou valorisables dans une filière de traitement appropriée.

Avec nous, agissez pour le bien de l'environnement.

11. CONTACT

VALLET DISTRIBUTION

18 à 20, chemin des Pillots
18100, VIERZON – France

Tél. : +33 (0)2 48 52 90 25
Fax : +33 (0)2 48 52 06 08
Mail : cyrilvallet@orange.fr

12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

VAL'TECH

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
CERTIFICAT

VALLET DISTRIBUTION, déclare que le matériel :

Nom : Démonte-pneus VL
Série : CE-808 / CE-A812 / CE-A850

est conforme aux qualités requise par les DIRECTIVES :

DIRECTIVE	RÉFÉRENCE
Équipement sous pression	2014/68/UE
Machine	2006/42/EC
Compatibilité électromagnétique	2014/30/UE
Basse tension	2014/35/UE

Cet ensemble a subi la procédure d'évaluation de la conformité suivant le module A (annexe III) conformément à la directive 2014/68/UE.

